

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUILLET 2022

SPORTS

DEMANDE DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA REALISATION D'UN PARC DE LOISIRS SPORTIFS MULTIGENERATIONNEL

La commune de Thonon-les-Bains est bénéficiaire d'une démographie positive et d'une augmentation régulière et constante de sa population induisant des besoins complémentaires en équipements. Elle souhaite donc augmenter et compléter son offre en terrains de sports.

C'est pourquoi, il a été retenu au budget de la Collectivité la réalisation, sur un terrain communal du quartier de la Grangette, d'un parc de loisirs sportifs multigénérationnel composé d'une piste d'athlétisme de 250 mètres, de terrains de basket et hand-ball, d'un parcours de ski-roues, d'un chemin piéton et d'une aire de stationnement. L'ensemble de ces équipements sportifs sera intégré dans la plaine et accompagnés d'aménagements paysagers importants.

Ce parc sera ouvert en accès libre avec des horaires d'ouverture et de fermeture préalablement définis.

Le coût de ce nouvel équipement est de 1 800 000 € TTC pour la Collectivité.

Sur proposition de Monsieur TERRIER, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité

- d'approuver la démarche de demande de subventions auprès des différents organismes susceptibles d'aider la Commune, dont l'Agence Nationale du Sport, le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil Départemental de Haute-Savoie et la Fédération Française de Basket ;
- d'autoriser Monsieur Le Maire à la signer.

----- Fin du document -----